

Image not found or type unknown



Naissance enfant handicapé

Par **veronique**, le **27/09/2009** à **12:05**

Bonjour,
Une amie a accouché d'un enfant handicapé car le gynécologue "n'a rien vu à l'échographie". A partir des genoux, il n'a plus de jambes, cela se voit !!!
Peut-elle porter plainte contre le médecin, avoir un dédommagement financier pour assumer les frais d'opérations, d'appareillage ... quant au préjudice moral ... que peut-elle faire ?
Merci de me répondre. (cette amie n'a pas internet, je lui sers d'intermédiaire. Je pourrai donner plus d'informations si besoin, selon votre réponse)